

CONDITIONS DE LOCATION DU STUDIO ET DU MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

Ce contrat concerne la location partiel ou complète, de la part du client, du matériel photo ainsi que de la location du studio photo situé au 42bis rue de Lyon à Genève. Il prend effet à partir de la date de la signature.

Par sa signature, le client s'engage à respecter les conditions suivantes :

- La durée de location débute et se termine au jour et à l'heure convenue. Tout retard ou dépassement de temps est facturé.
- Toute annulation devra s'effectuer au plus tard 48h avant le début de la séance. Sans quoi 50% du montant de la location sera facturé.
- Le montant de la location est versé en début de location en espèces et en francs suisses.
- Le prix des locations du studio durant les week-ends et jours fériés est majoré de 10%.
- Le matériel loué ainsi que les locaux doivent être restitués dans l'état où ils ont été remis en début de location.
- Toutes dégradations volontaire ou involontaire du matériel ou du studio durant la période de location ou à la suite de celle-ci (si il s'avère que les locaux n'ont pas été correctement fermés), seront facturées.
- Il est interdit de fumer dans les locaux.
- Il est interdit de faire usage de fumigènes ou de peinture dans les locaux, sauf accord signé de la part du responsable des locations.
- Il est interdit d'utiliser de l'eau à proximité des flashes ou du matériel loué, sauf accord signé de la part du responsable des locations.
- Tout acte malveillant ou criminel commis dans le studio cité ou à l'aide du matériel loué, ne saura engager la responsabilité des propriétaires des lieux et fera l'objet d'un dépôt de plainte auprès des autorités compétentes ainsi qu'une exclusion du ou des clients impliqués.